



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	22.11.2023
Titre du projet du marché	Ville de Neuchâtel. Assainissement du réservoir du Plan et nouvelle STAP
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	267564
N° de la publication SIMAP	1372161
Date de publication SIMAP	03.11.2023
Adjudicateur	Ville de Neuchâtel par Viteos SA – Direction générale
Organisateur	VITEOS SA – Service des Eaux & mch-consultants, Quai Max-Petitpierre 4, 2000 Neuchâtel, Suisse, Téléphone: +41 21 535 45 99, E-mail: mch@mch-consultants.ch

Inscription

-

Visite

16.11.2023 à 14h

Questions

23.11.2023

Sur simap ou sous la forme électronique (courriel) à l'adresse
mch@mch-consultants.ch

Rendu documents

15.01.2024 à 11h45, le cachet postal ne faisant pas foi.
Un exemplaire papier et un sous forme numérique

Rendu maquette

-

Type de procédure

Procédure ouverte

Genre de prestations / type de mandats

CPV: 71300000 - Services d'ingénierie,
71340000 - Services intégrés d'ingénierie,
71311000 - Services de conseil en génie civil,
71315000 - Installations techniques de bâtiment
Code des frais de construction (CFC): 19 - Honoraires,
192 - Ingénieur civil,
1975 - Coordinateur interdisciplinaire,
1976 - Ingénieur en automatismes du bâtiment
Spécialités GC, CVS/EL

Description détaillée des prestations / du projet

Réalisation des prestations d'ingénierie, de coordination générale, technique, BIM et spatiale pour la réalisation du nouveau réservoir du Plan d'un volume de 4'000 m³ dont 850 m³ pour assurer la défense incendie. Ces travaux comprennent aussi l'exécution et la mise en œuvre d'une nouvelle station de pompage.

Les prestations se réfèrent aux phases définies dans les règlements SIA sur les prestations.

Les prestations à fournir sont clairement définies et délimitées de manière à pouvoir correctement comparer les différentes offres entre elles.

Communauté de mandataires

Admise, maximum 4 membres.

Sous-traitance

Non admise.

Mandataires préimpliqués

Les bureaux préimpliqués (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.

Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts

- M. Christophe Ducommun, Responsable du bureau technique de l'eau potable, VITEOS SA
- M. Olivier Chuat, Responsable du service eaux, VITEOS SA
- M. Guillaume Thorrens, Ingénieur communal adjoint, Ville de Neuchâtel
- M. Vincent Bruner, Responsable technique réseau, Ville de Neuchâtel
- M. Christophe Higy, mch-consultants – BAMO
- Suppléant-e-s :

- Mme Mirja Nicollier, mch-consultants – BAMO
- M. Antoine Benacloche, Ingénieur communal, Ville de Neuchâtel

Conditions de participation	<p>(a) Remplir et signer le formulaire A relatif aux caractéristiques du soumissionnaire.</p> <p>(b) Remplir et signer le formulaire B relatif à l'engagement sur l'honneur.</p> <p>(c) Remplir et signer le formulaire C relatif à l'engagement à respecter l'égalité entre femmes et hommes.</p> <p>(d) La langue française doit être maîtrisée par l'ensemble de l'équipe de projet.</p> <p>(e) Acceptation des conditions administratives de la procédure d'appel d'offres par la signature du présent document «RESPLAN_AMO_001 reglement procedure AO».</p>
Critères d'aptitude	<p>(f) Attestation de l'Office des poursuites et faillites (Formulaire D).</p> <p>(g) Assurance responsabilité civile d'une couverture minimale à trois millions de francs suisses (CHF 3'000'000.-) assurant la couverture contre les dommages aux personnes et aux choses (Formulaire E).</p> <p>(h) L'offre doit être complète et conforme aux exigences et contraintes du cahier des charges.</p> <p>(i) Le soumissionnaire doit posséder les compétences suivantes (Formulaire F) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Expérience en réalisation de réservoir d'eau potable : 1 projet de moins de 10 ans et d'un volume total de plus de 2'000 m³ (deux mille mètres cubes) de chiffre d'affaires.• Expérience en conception de station de pompage d'eau potable : 1 projet de moins de 10 ans et d'un coût de plus de 500'000 CHF (cinq cent mille francs suisse, TVA exclue). <p>(j) Preuve de l'existence d'un mode reconnu de gestion de la qualité (Formulaire G).</p>
Critères d'adjudication / de sélection	<p>1. Organisation, planification moyen et ressources, plan (Formulaires Q, R, S, T) – 26 %</p> <p>1.1 Méthode de travail pour l'exécution du marché (Formulaire Q) 8%</p> <p>1.2 Méthode de travail pour assurer la coordination BIM (Formulaire R) 8%</p> <p>1.3 Organisation de l'équipe de projet (responsabilités, suppléances, flux décisionnels et d'information) (Formulaire S). 5%</p> <p>1.4 Qualifications des personnes clés pour exécuter le marché selon les exigences et contraintes du cahier des charges (Formulaire T). 5%</p> <p>2. Montant de l'offre (Formulaire P) – 25 %</p> <p>2.1 Montant (TVA comprise) des honoraires. 25%, méthode T200</p> <p>3. Degré de compréhension du marché (Formulaire U) – 20 %</p> <p>3.1 Compréhension du marché et du cahier des charges. 20%</p> <p>4. Expérience du soumissionnaire (Formulaire V) – 20 %</p> <p>4.1 Références dans les travaux de construction de réservoirs d'eau potable y compris la réalisation de l'appareillage (chambre des vannes) et pour un montant supérieur de l'ouvrage à un million de francs suisse, hors TVA (1'000'000.- CHF, TVA exclue). 10%</p> <p>4.2 Références dans la conception d'infrastructures d'eau potable (station de pompage, aménagement de captage, station de traitement) comprenant de la télégestion et pour un montant supérieur d'honoraires supérieur à deux cent mille francs suisse, hors TVA (200'000.- CHF, TVA exclue). 10%</p> <p>5. Mesures proposées en matière de protection de l'environnement et S&ST (Formulaire W) – 9 %</p> <p>5.1 Mesures en matière de protection de la santé et de la sécurité des travailleuses et travailleurs. 5%</p> <p>5.2 Mesures en matière de protection de l'environnement. 4%</p> <p>Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.</p>
Indemnités / prix :	-

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les mandataires préimprimés sont mentionnés et les règles de leur exclusion du marché sont conformes à l'art. 14.4 SIA (2022) et à l'art. 14 LMP (2019).
- La pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les délais sont corrects.
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et correctes.
- L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème conformément au règlement SIA 144(2022).

Manques de l'appel d'offres

-

Observations de l'OMPr

- L'OMPr se réjouit que le dossier se réfère au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, et qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.
- Enfin, l'OMPr se réjouit que dans cette procédure ouverte, le maître d'ouvrage bénéficie d'un regard extérieur de par l'appui d'une personne externe dans le collège d'évaluation.

